



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

---

# DOSSIER DE PRESSE

## Mission de protection de Clipperton

---

**Contacts :**

**Equipe relation média de l'État-major des Armées**

Tél : 01 42 19 41 97 – 01 42 19 83 08

Mail : [emapresse@gmail.com](mailto:emapresse@gmail.com)

**Capitaine Alice Bourgeoisat**

**Chef de cabinet – Officier des relations publiques**

**Forces armées en Polynésie française**

Tel : (00 689) 40 46 20 08

PNIA : 843 405 20 08

Mail : [alice.bourgeoisat@fapf.defense.gouv.fr](mailto:alice.bourgeoisat@fapf.defense.gouv.fr)



# SOMMAIRE

## 1. Un environnement unique

## 2. De multiples menaces

## 3. L'exercice de la souveraineté française

## 4. Perspectives à court terme



*Distance Paris-Clipperton : 12 000 km – Distance Tahiti-Clipperton : 6 000 km*

# 1. UN ENVIRONNEMENT UNIQUE



Clipperton est une **terre française située à l'ouest des côtes du Mexique**, inhabitée depuis 1945, intégrée au domaine public de l'Etat et administrée par le Haut-commissaire de la République en Polynésie française.

A l'île de Clipperton est associée une **ZEE** de 431.00 km<sup>2</sup> dans l'une des régions les plus riches en **thonidés** au monde et dont les fonds recèleraient d'importantes quantités de **nodules polymétalliques**.

Elle est également un **laboratoire géologique et biologique** de grande valeur, accueillant notamment l'une des plus importantes colonies de fous masqués au monde.

# 2. DE MULTIPLES MENACES



*L'un des cinq colis de produits stupéfiants découverts par le patrouilleur ARAGO sur la côte de Clipperton, en 2011*

Les richesses de l'espace maritime environnant Clipperton attirent les **convoitises** des flottes de pêches étrangères.

L'atoll ferait régulièrement l'objet de **visites** clandestines de pêcheurs adeptes de la pêche sportive ou professionnelle, depuis les Etats-Unis et le Mexique. Des contrebandiers auraient utilisé l'ancien aérodrome pour des atterrissages illégaux.

A plusieurs reprises, des colis renfermant des produits **stupéfiants** ont été découverts en 2008, puis en août 2011, et enfin en avril 2015. L'enfouissement de ce type de cargaisons en permettrait le transfert d'un navire à l'autre sans avoir recours à des opérations de transbordement à la mer, ces dernières pouvant s'avérer périlleuses et peu discrètes.

Plus que la **souveraineté** de la France sur Clipperton, c'est la réalité de cette ZEE qui est régulièrement débattue.

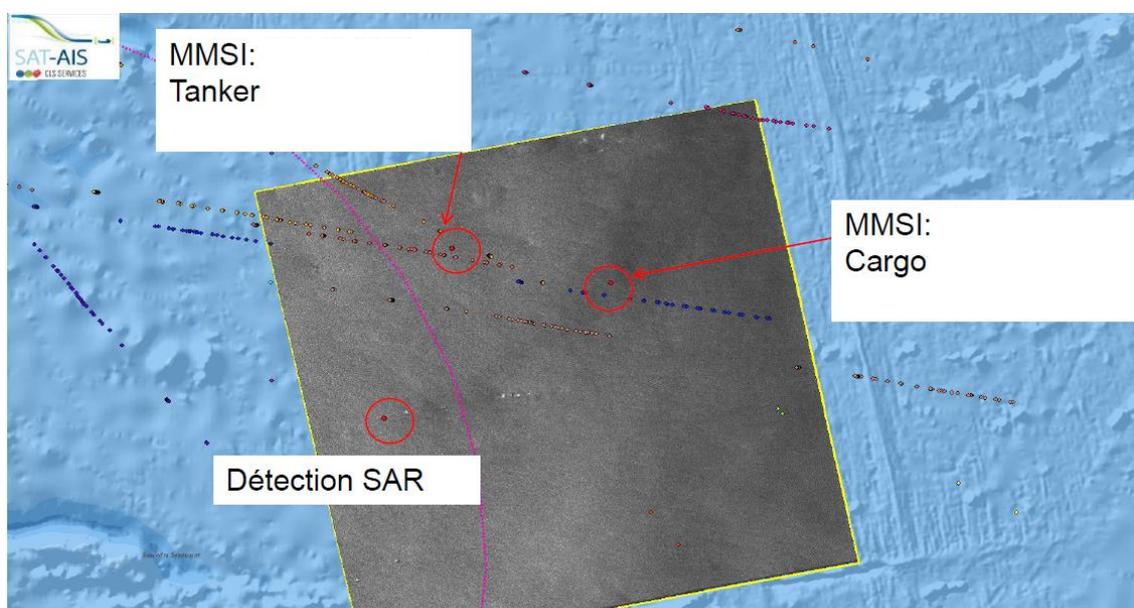
### 3. L'EXERCICE, PAR LA FRANCE, DE SA SOUVERAINETE SUR L'ILE

Bien que rendu difficile par son isolement et son éloignement de la plus proche des terres françaises disposant de moyens de surveillance (5400 km de Tahiti, soit la distance de Brest à New York – 11 jours de mer pour une frégate), l'**exercice de la souveraineté** de la France sur Clipperton est bien réel.

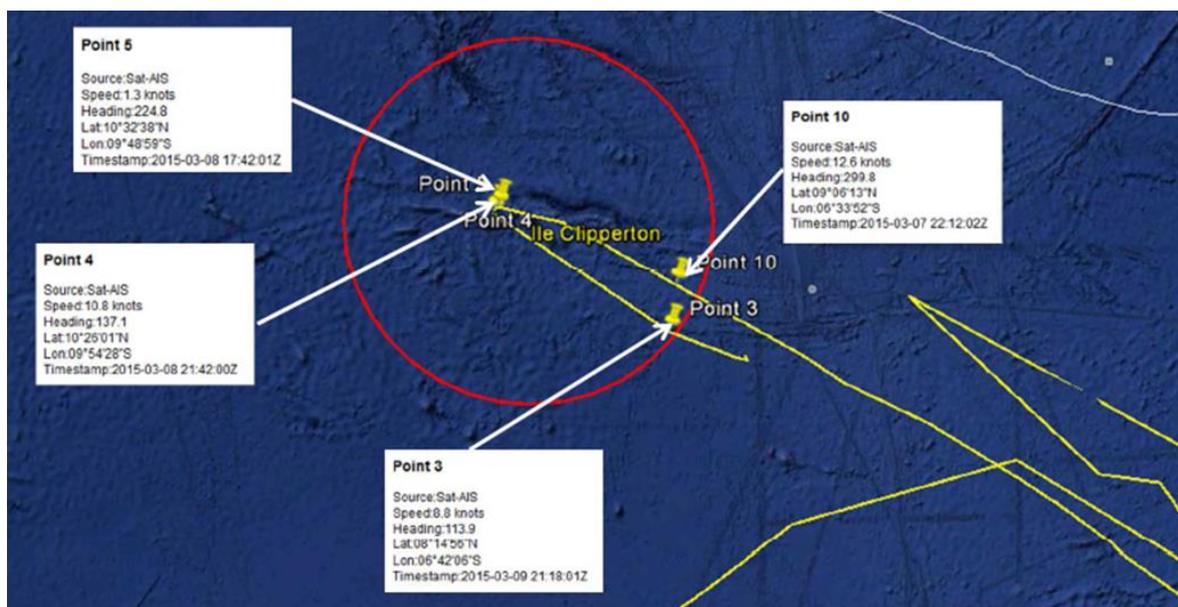
L'exercice de la souveraineté est assuré de façon **permanente** :

- ⇒ par l'adoption, en novembre 2013, d'une **réglementation** définissant le régime de délivrance de licences de pêche à titre onéreux dans la ZEE de Clipperton. Elle concerne tous les navires sauf les Mexicains, puisque ceux-ci bénéficient de l'accord de 2007 et de licences gratuites ;
- ⇒ par une **surveillance quotidienne** opérée depuis le centre de fusion de l'information maritime (CFIM), basé à Tahiti, au sein des FAPF, à l'aide de **senseurs AIS** (*automatic identification system*) et par le recours à des outils d'**imagerie** par satellite dans le cadre de l'expérimentation *OER* initiée, en 2014, par le ministère de la Défense, auxquelles il faut aussi ajouter les demandes mensuelles d'images militaires.

La corrélation entre les reports AIS, les images satellite et la liste des navires de pêche disposant d'une licence dans la ZEE de Clipperton permet une **excellente connaissance des flux** et l'identification de **cinématiques suspectes**. Certaines routes permettent de présumer que des navires ne disposant pas de licence mènent des actions de pêche dans la ZEE de Clipperton. D'autres font apparaître des tracés rectilignes vers l'île, des stations de quelques heures à ses abords immédiats puis une route rapide et continue dans une direction différente révélant, là encore, un comportement inhabituel.



Etude de flux, le 13 décembre 2014, grâce à l'outil d'imagerie satellite OER en bordure de la ZEE de Clipperton



*Cinématique inhabituelle d'un navire de pêche sans licence dans la ZEE Clipperton en mars 2015  
(source AIS)*

Ces détections entraînent les réactions suivantes :

- Les **Etats du pavillon** sont saisis, par courrier, des tracés pouvant correspondre à des actions de pêche illicite afin d'obtenir des explications. Cette démarche cherche à donner de la **visibilité** à l'action de l'Etat et son application régulière a un effet **dissuasif**. Généralement, par ce seul signalement, l'Etat du pavillon fait cesser lui-même l'action illégale et le navire de pêche quitte la zone.
- Les cinématiques pouvant correspondre à d'autres activités illicites (enfouissement ou récupération de cargaisons sur l'île) font l'objet d'un **partage d'informations** avec certains de nos partenaires étrangers les plus engagés dans la lutte contre le narcotrafic.

Cette veille permanente est également renforcée de façon **ponctuelle** :

- ⇒ par la capacité à conduire des **actions ciblées** (ex : traitement, en 2010, de l'échouement du chimiquier *Sichem Osprey*) ;
- ⇒ par l'accomplissement de missions de **surveillance maritime régulières** (4 missions de la Marine nationale entre 2011 et 2013) et **optimisées** (soutien à une expédition scientifique en 2013 et 2015).

L'actuel **déploiement de la FS *Prairial*** s'inscrit dans ce contexte. Il a apporté un **concours militaire**, d'importance inédite depuis les missions *Bougainville* (1966/69), à la **mission *Passion 2015*** coordonnée par l'Université de Polynésie française.

Le soutien des forces armées a ainsi permis le débarquement de 12 tonnes de matériels et l'installation, pour une quinzaine de jours, d'une équipe de scientifiques sur l'île. Cette équipe pluridisciplinaire, composée de **14 chercheurs de métropole, des outre-mer français et du Mexique** a étudié la faune et la flore du récif corallien, mené des travaux cartographiques et accompli un certain nombre de prélèvements afin, notamment, de mieux comprendre les changements rapides affectant l'île.

Une première restitution des travaux conduits dans le cadre de cette mission, qui bénéficie du Haut patronage du Président de la République, devrait avoir lieu lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21 – Paris, décembre 2015).



Cette mission a bénéficié d'un **soutien médical assuré par la direction interarmées du service de santé et de l'appui de six militaires du détachement Terre de Polynésie** qui ont notamment recherché toutes les preuves de la présence d'éventuels trafics sur l'île. Enfin, elle a été complétée par des travaux accomplis par deux marins du **Service hydrographique et océanographique de la Marine**.

Le *Prairial* est resté une **quinzaine de jours dans la zone** et a pu conduire trois missions de surveillance maritime dans la ZEE de Clipperton. Celle-ci ont notamment permis l'identification d'un navire de pêche au comportement inhabituel (survol de Clipperton par son hélicoptère, données AIS incohérentes...) qui fera l'objet de la transmission d'un rapport à l'Etat du pavillon.



*Survol d'un senneur au comportement inhabituel par l'hélicoptère Alouette III de la frégate Prairial*

## 4. PERSPECTIVES A COURT TERME

La **stratégie** évoquée ci-dessus (surveillance maritime améliorée et optimisée – visibilité de l'action et implication des Etats riverains – partage de l'information d'intérêt) sera **renforcée**, dans les mois à venir, par plusieurs autres déploiements ponctuels. En particulier, chaque transit de bâtiments de la Marine nationale, depuis ou vers Panama, sera l'occasion d'une mission de surveillance dans la ZEE de Clipperton. D'ici 2017, avec l'arrivée, en Polynésie française, d'un bâtiment multi-missions et le départ du remorqueur ravitailleur *Revi*, ce sont deux nouveaux bâtiments qui patrouilleront dans cette zone.

Enfin, la **renégociation** prochaine de l'**accord de pêche franco-mexicain de 2007** représente également une occasion de renforcer l'exercice de la souveraineté française sur l'île. Ce texte accorde au Mexicains des licences de pêche gratuites dans les 200 nautiques entourant l'île, pour 10 ans renouvelables, sous réserve du respect des mesures de gestion et de conservation définies par l'IATTC (commission interaméricaine du thon tropical). La renégociation pourrait, a minima, porter sur l'obtention, par la France, des reports systématiques VMS (*vessel monitoring system*) des navires mexicains et l'exclusion de toute pêche dans la mer territoriale de Clipperton (12 premiers nautiques).